

M. Fowler et ses collègues de la Commission m'ont questionné durant quatre-vingt-dix minutes,—une heure et demie,—sur mes propres opinions et sur celles d'autres personnes relativement à la télévision canadienne et à celle des États-Unis.

Bien que je ne sois nullement un spécialiste en la matière, ni du point de vue technique ni du point de vue du public, je suis revenu de cette séance devant la Commission avec la conviction que s'il y a eu depuis dix ans une commission compétente, nommée par le Gouvernement, c'est bien celle-là. Jamais je n'ai rencontré M. Fowler en d'autres occasions qu'à cette séance de quatre-vingt-dix minutes. Mais depuis cette rencontre, je suis persuadé que c'est un des Canadiens à l'esprit le plus ouvert que le Gouvernement ait jamais nommé. M. Fowler a démontré,—remarquez que j'ai fait partie de deux comités de la Chambre des communes sur la télévision,—qu'il comprenait non seulement mes propres idées mais aussi les difficultés auxquelles la Société Radio-Canada doit faire face. Il a discuté avec moi de certaines idées que vient justement d'exposer mon honorable ami de Humbolt-Melfort.

Je puis assurer à l'honorable député que je suis sorti de cette réunion de la Commission sans savoir ce que pensait réellement M. Fowler des divers points sur lesquels il m'avait interrogé. C'est un homme d'affaires rusé. Il comprend la situation de Radio-Canada et des radiodiffuseurs privés. Il m'a questionné bien plus habilement qu'il me sera jamais possible de répondre. Néanmoins il s'est montré bien disposé vis-à-vis de toute cette question. Que renfermera le rapport de la Commission Fowler? Évidemment, personne ne le sait. Mais lorsque ce rapport sera publié, je suis sûr qu'il sera juste et tiendra complètement compte de mes vues ainsi que de celles des honorables représentants cécélistes.

M. Bryson: L'honorable député me permettrait-il de l'interrompre pour un moment?

M. Goode: Oui.

M. Bryson: Je désire apporter des précisions sur un point. Je ne critique certainement pas la Commission Fowler elle-même. J'ai été heureux de lire quelle attitude M. Fowler manifestait vis-à-vis de toute la question de Radio-Canada.

M. Goode: L'honorable député doutait des intentions du Gouvernement. Je crois que c'est ce qu'il a dit.

M. Bryson: Oui.

M. Goode: Je pouvais comprendre ce que l'honorable député a dit à ce propos.

M. Knowles: Ce n'est pas la même chose.
[M. Goode.]

M. Goode: Avant d'aborder mon sujet,—et la plupart des honorables députés savent de quoi je vais parler, parce que je l'ai déjà mentionné à la Chambre,—je tiens à dire ceci. Je ne me sens pas enclin, cet après-midi, à critiquer Radio-Canada, et je vais sûrement m'en abstenir. Je l'ai fait déjà à deux comités différents. J'ai adopté une attitude qui, je pense, était contraire à celle du parti qui siège de ce côté-ci de la Chambre. Toutefois, mes critiques étaient sincères, et elles ont été relevées au comité par M. Duntton. J'en suis venu au point, je pense, où, tout en me rendant compte de son point de vue, je ne me rangerai jamais de son avis aussi longtemps que persistera la situation actuelle à la télévision canadienne.

Je tiens à souligner quelque chose à mes amis de la CCF,—parce que je vais vous signaler, monsieur le président, l'attribution d'un permis de station de télévision à Burnaby. Au moins trois membres de ce parti qui sont de la Colombie-Britannique se trouvent actuellement à portée de ma voix. On a jugé bon de charger quelqu'un de se porter candidat contre moi dans Burnaby-Richmond. Sa candidature a été moussée par le député actuel de Burnaby-Coquitlam qui est, je crois, son conseiller. J'aurai des observations à faire sur un autre sujet une autre fois; toutefois, je signale à l'honorable député qui siège en face de moi que les porteparole officiels de la CCF dans ma circonscription m'ont accusé de parler en faveur de la télévision privée à la Chambre, et que des entreprises privées me paieraient pour le faire. Je signale que ces observations étaient inspirées ou dictées par l'honorable député de Burnaby-Coquitlam et j'espère que les honorables députés qui m'écoutent en ce moment ne partagent pas ces idées qui sont non seulement odieuses mais injustes et fausses.

Il y a quelque temps, monsieur le président, j'ai présenté une pétition à la Chambre. Je n'insisterai pas là-dessus, parce que j'enfreindrais le Règlement. Permettez-moi cependant de rappeler que 13,333 personnes de ma circonscription, représentant une population de plus de 50,000 âmes, m'ont demandé de présenter cette pétition à la Chambre. La raison de cela, c'est que les 80,000 personnes qui vivent dans Burnaby croient qu'elles sont un élément assez important de l'économie nationale pour qu'on leur permette d'avoir ce qu'elles veulent. Elles veulent obtenir un poste de télévision dans ma circonscription. On peut dire que ce n'est pas là un point important du programme national de Radio-Canada; toutefois, une ville de 80,000 habitants, la seconde ville de la Colombie-Britannique par le chiffre de sa population, est importante. Autant que me